

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Spotter 302
Code du produit : 1333

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Carpet cleaning (liquids)

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs
24 Victory Lane
Dracut, MA 01826 - United States
T 800.255.4050 - F 978.957.5122
www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Liquides inflammables, Catégorie 2	Liquide et vapeurs très inflammables
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	Provoque une sévère irritation des yeux
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B	Peut induire des anomalies génétiques
Cancérogénicité, Catégorie 1B	Peut provoquer le cancer
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	Peut provoquer somnolence ou des vertiges

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Danger

Mentions de danger (GHS US) :

Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Peut induire des anomalies génétiques
Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS US) :

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha	(n° CAS) 64741-65-7	70 – 80	Flam. Liq. 3, H226 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 Asp. Tox. 1, H304
Isopropyl Alcohol	(n° CAS) 67-63-0	20 – 30	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Wash skin with plenty of water.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Toxic fumes may be released.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Ventilate spillage area.

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.
Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ensure good ventilation of the work station. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Spotter 302	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	2000 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) (ppm)	500 ppm
Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr; CNS impair
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	980 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: clear
Odeur	: characteristic
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.86
Solubilité	: Insoluble in water.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (ppm)	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse effects in the environment.

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)

12.2. Persistance et dégradabilité

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Readily biodegradable in water.
Biochemical oxygen demand (BOD)	1.19 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2.23 g O ² /g substance
DThO	2.4 g O ² /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2.8 – 7.2

Isopropyl Alcohol (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.05 (Weight of evidence approach, 25 °C)

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Tension de surface	0.021 N/m (25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	0.185 – 0.541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récepteur conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1993 Flammable liquids, n.o.s. (Petroleum Hydrocarbons, Isopropyl Alcohol), 3, II
N° ONU (DOT) : UN1993
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Flammable liquids, n.o.s.
Petroleum Hydrocarbons, Isopropyl Alcohol
Class (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger Moyen
Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 202
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Symbols : G - Identifies PSN requiring a technical name
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.
T7 - 4 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.
TP8 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).
TP28 - A portable tank having a minimum test pressure of 2.65 bar (265 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 2.65 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 5 L
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 60 L

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

DOT Emplacement d'arrimage	: B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this section is exceeded.
Emergency Response Guide (ERG) Number	: 128
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non applicable

Transport maritime

Not regulated

Transport aérien

Not regulated

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory
Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Petroleum Hydrocarbons, Heavy Naptha (64741-65-7)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Isopropyl Alcohol (67-63-0)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Isopropyl Alcohol(67-63-0)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 03/20/2017

Notation de danger

Santé	: 1 Danger léger - Possibilité d'irritation ou de blessure légère
Inflammabilité	: 3 Danger sérieux - Produits susceptibles de s'enflammer dans quasiment toutes les conditions normales de température. Comprend les liquides inflammables ayant un point d'éclair inférieur à 73 °F et un point d'ébullition supérieur à 100 °F. Ainsi que les liquides ayant un point d'éclair compris entre 73 °F et 100 °F. (Classes IB et IC)
Physique	: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Spotter 302

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

FDS US (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit